

Le 2 décembre 2019.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 2 décembre 2019, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture du projet d'ordre du jour, complété de quelques sujets complémentaires.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 4 novembre 2019, et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste fournie par la secrétaire :

Salaires des élus	final 4 ^e versement	5 640,56 \$
Drapeaux et Bannières L'étandard inc.	2 drapeaux	124,17
Entrepôt produits bureau	2 cartouches encre	192,01
Vivaco	vis	10,07
Cain Lamarre	juillet à octobre	1 053,39
Buropro	papeterie	88,86
Alain René	réparation internet	34,49
....	fact. + surveillance internet	560,51
Energies Sonic	diesel	4 209,66
Petite caisse	courrier enregistré	12,15
Christiane Leblanc		1 889,52
Mario St-Cyr	all. dép. décembre	300,00
....	location loader nov. 19	550,00
....	assurance loader	630,02
Gilles Leblanc	c.c. nov.	100,00
Gesterra	transport matières déc.-19	3 608,19
....	traitement matières nov.	766,13
Carquest	chauffe-moteur	80,23
....	huile moteur	289,69
Rogers	2 cellulaires	107,54
Bionest	3 particuliers	852,27
Vivaco	ampoules + sel à glace	44,33
Hydro Québec	entrepôt	49,77
....	garage	267,86
....	terrain jeux	150,39
....	c.c.	566,08
....	usine	754,79
Fortier Électrique	thermostat c.c. (2)	568,15
Postes Canada	circulaire	30,57
SAAQ	immatriculation tracteur	292,17
Télébec	usine	97,68
Camion BL	vignette	6,56

Gesterra	vidange fosses (repayé)	148,53
Geneviève Boutin	livres biblio. (fonds culturel)	118,43
Petite caisse	sac poubelle	9,20
Carrefour Action Famille	cotisation	44,27
Mario St-Cyr	huile tracteur	273,60
Postes Canada	100 timbres	103,48
Gilles Leblanc	essence souffleur c.c.	50,00
Hydro Québec	éclairage public	222,77
Coop de Solidarité	essence + bouteilles d'eau	67,80
Buropro	matériel jeunes (repayé)	19,55
Eurofins/EnvironeX		149,47
Gilles Leblanc	ménage élection féd.	40,00
Vivaco	sel	25,89
Gesterra	vidange fosses (repayé)	1 062,47
Communication Plus	radio sécurité civile (9-1-1- reçu)	954,25
Receveur Général Canada		923,29
Certification W Water	lavage bassins eau potable	1 069,26
Sogetel	garage	33,30
....	c.c.	69,89
....	bureau	70,90
....	internet	413,91
Cyr Système	calibration débitmètre usine	1 034,78
Mario St-Cyr	génératrice second, déplacement, diner	3 258,15
Petite caisse	caisse papier	42,55
MRC Arthabaska	licence Microsoft	529,92
Jeux gonflables.ca	à même sub. loisirs	1 862,60
Michel Roy	km	8,15
	Total	<u>36 534,82 \$</u>

Salaires des employés : 6 075,87 \$

Excavations Marchand	rang 1 nord (sub)	16 270,13
Génicité	surveillance bureau + chantier AIRRL	7 841,30
SNC Lavalin	surveillance laboratoire sur place AIRRL	10 430,88
Techni-Consultants	assistance technique TECQ	1 880,13
SNC-Lavalin	production rapport – CR temps	241,45
Excavations Marchand	travaux voirie AIRRL	902 752,86

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes dans la salle.

Avis de motion est donné par Mme Roseline Boucher, de même que le dépôt et la présentation du projet de règlement numéro 406, pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020 et les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations.

01-12-19 RETRAIT DE 2 CHEMINS PRIVÉS, ENTRETIEN D'HIVER

Attendu la requête signée à plus de 50% des propriétaires de 2 chemins privés ;
Attendu que ces chemins sont les suivants : chemin Leblanc (numéros civiques 11-22-23) et le chemin Martineau ;
Attendu qu'il y a lieu de retirer ces chemins de la liste des chemins à desservir pour l'hiver 2019-2020 et 2020-2021 ;
Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retirer le chemin Leblanc (numéros civiques 11-22-23) et le chemin Martineau de la liste des chemins à desservir concernant l'entretien d'hiver des chemins privés.

Avis de motion est donné par M. Jean-Luc Lavigne, de même que le dépôt et la présentation du projet de règlement numéro 407, amendant le règlement numéro 344 déjà amendé, et imposant une tarification pour le déneigement des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire.

02-12-19 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS FINANCIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer le dépôt des déclarations des intérêts financiers des élus municipaux.

03-12-19 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS, SUR LA PROPOSITION DE Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Roseline Boucher, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham approuve les dépenses d'un montant de 16 270,13 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

04-12-19 DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2020

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence, il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham pour l'année 2020. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 19h30 :

13 janvier, 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 6 juillet, 10 août, 8 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Assemblée spéciale pour le budget, 9 décembre 19 heures. Avis spécial déjà donné.

Suivi visite bibliothèque : remis en janvier.

05-12-19 RÉOLUTION D'APPUI POUR RÉGIONS BRANCHÉES

Attendu le projet d'internet haute vitesse pour la collectivité ;

Attendu les valeurs de l'essor économique et social des régions ;

Attendu l'implication dans la communauté pour améliorer la productivité et l'efficacité ;

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la coopérative de télécommunication Cooptel dans ses démarches entreprises auprès du programme «Régions branchées» du gouvernement du Québec pour l'obtention d'une subvention visant la réalisation d'un projet de déploiement du service internet dans notre région.

06-12-19 2^E DÉCOMPTE PROGRESSIF TRAVAUX AIRRL, RÉFECTION DE 3 CHEMINS

Attendu la réception du 2^e décompte progressif de notre consultant de Génicité, concernant la réfection de 3 chemins sur le programme AIRRL daté du 14 novembre 2019 ;

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le 2^e décompte progressif au montant de 476 437,99 \$, avec la facture de Les Excavations Marchand et Fils Inc., quand on aura reçu les quittances de l'entrepreneur, les attestations de la CNESST et CCQ et le cautionnement d'entretien de 10% sur 2 ans, tel que décrit par M. Gabriel Petroaie de Génicité.

07-12-19 ESSENCE SOUFFLEUR POUR L'ENTRETIEN AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par M. Jean-Marie Poulin, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer un montant de 50 \$ pour de l'essence pour le petit souffleur propriété de Gilles Leblanc, pour utilisation au centre communautaire pour cet hiver.

08-12-19 MISE À JOUR DES ÉQUIPEMENTS DE L'USINE D'EAU POTABLE, SUR LA TECQ

Attendu une demande de faisabilité à notre consultant David Lafontaine de Techni-Consultant ;

Attendu que l'usine d'eau potable pourrait avoir besoin d'une mise aux normes, considérant sa construction en 2005-2006 ;

Attendu la possibilité de mettre ce projet sur la TECQ 2019-2022 ;

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater M. David Lafontaine de Techni-Consultant pour valider avec le concepteur une possible mise aux normes (nouvelles obligations) et de faire une estimation des travaux pour l'usine d'eau potable de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

09-12-19 ENTENTE DE LOCATION DE MACHINERIE

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer une entente avec M. Mario St-Cyr, pour la location de sa machinerie (loader) pour charger le sable, au prix de 550 \$ par mois pour 6 mois, soit de novembre 2019 à avril 2020, de même que le paiement des assurances au montant de 630 \$.

10-12-19 JEUDIS EN CHANSONS 2020 Société St-Jean-Baptiste

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signifier à la SSJBCQ l'intérêt de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham quant à l'organisation d'une soirée de Jeudis en chansons pour l'été 2020.

11-12-19 AIDE FINANCIÈRE PÊCHE NICOLET POUR 2020

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que pour faire suite à la demande de Pêche Nicolet, une aide financière au montant de 2 000 \$ pour 2020 est confirmée de la part de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, en appui aux projets de Pêche Nicolet qui visent à améliorer son parcours de pêche par des aménagements fauniques et la réalisation de projets spéciaux.

12-12-19 TRANSFERTS DE POSTE

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de poste suivants :

- Diesel au surplus
- Vidange au surplus

- Fournisseur internet au poste facturation internet
- Cyr Système et Certification W Water au poste palant

Le bureau municipal sera fermé du 23 décembre au 6 janvier. Prochaine assemblée le 13 janvier 2020.

Il y aura la messe au centre communautaire pendant l'hiver.

13-12-19 PROLONGEMENT DE L'EMPRUNT TEMPORAIRE

Attendu l'adoption du règlement numéro 405 pour ajouter un montant supplémentaire au règlement numéro 387 pour les installations septiques des particuliers ;
Attendu le délai d'adoption au ministère des Affaires municipales ;
Attendu qu'on devrait recevoir le tout d'ici la fin décembre ;
Attendu la demande de financement qui pourrait être faite en janvier 2020 ;

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger l'emprunt temporaire pour les installations septiques jusqu'en février 2020.

14-12-19 RÉOLUTION FORFAIT ACCOMPAGNEMENT TECHNI-CONSULTANT POUR 2020

Attendu l'offre de services professionnels annuelle de Techni-Consultant pour de l'accompagnement pour l'année 2020 ;
Attendu que cette assistance à titre de collaborateurs peut nous aider avec les différentes infrastructures municipales et les démarches afférentes ;
Attendu que cette offre de service est établie sur une base forfaitaire, au montant annuel de 2 950 \$ plus taxes ;
Attendu que ce montant peut être ajouté à la prochaine programmation de la TECQ ;
Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le forfait d'accompagnement de Techni-Consultant, au montant annuel soumis dans l'offre du 26 novembre 2019 sous la signature de M. David Lafontaine, Président de Techni-Consultant inc.

15-12-19 RÉOLUTION SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES DE LA MRC D'ARTHABASKA

Il est proposé par M. Jean-Marie Poulin, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fasse le dépôt du projet «Osez!» au Fonds de soutien aux initiatives culturelles de la MRC d'Arthabaska en demandant une somme de 1 000 \$. La municipalité s'engage à payer sa part des coûts du projet. La municipalité mandate Geneviève Boutin comme chargée de projet et personne autorisée à déposer la demande et à signer en son nom tous les documents relatifs à cette demande.

16-12-19 RÉOLUTION GROUPE HARNOIS, COOP DE SOLIDARITÉ

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler la lettre de garantie effective au 15 janvier 2020 au montant de 27 000 \$ pour la Coop de Solidarité de Notre-Dame-de-Ham, au bénéfice de Harnois Énergies, pour une période d'un (1) an.

17-12-19 RÉOLUTION ÉCRITURE COMPTABLE POUR LA COOP

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler le montant de 10 000 \$ dû par la Coop de Solidarité en remboursement à la municipalité, en procédant à l'écriture comptable nécessaire.

18-12-19 BUDGET MUNICIPAL EN DON POUR LA COOP DE SOLIDARITÉ

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de budgéter en don pour la Coop de Solidarité un

montant de 8 000 \$ pour l'année 2020.

19-12-19 RÉOLUTION CORRECTION RÈGLEMENT 405

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les corrections suivantes au règlement numéro 405 modifiant le règlement numéro 387 soit :

Article 1

L'article 2 du règlement numéro 405 est remplacé par le suivant :

Article 2

Le titre du règlement numéro 387 est remplacé par le suivant :

Règlement numéro 387 décrétant une dépense et un emprunt de 258 292,60 \$ pour le financement du programme de mise aux normes des installations septiques.

Article 2

L'article 3 du règlement numéro 405 est remplacé par le suivant :

Article 3

L'article 2 du règlement numéro 387 est remplacé par le suivant :

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 258 292,60 \$ aux fins du présent règlement, le tout tel qu'il appert de l'estimation préparée par Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham en date du 5 décembre 2019, en ce qui a trait au programme de gestion des installations septiques, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe B.

20-12-19 CONTRIBUTION MUNICIPALE 2020 AU TRANSPORT ADAPTÉ

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham au transport adopté pour 2020, au montant de 1 192,81 \$.

Mme Delisle fait mention de la belle fête de Noël des enfants samedi dernier.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Luce Périard, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h10).

Accepter sur proposition de M. Michel Roy
Seconder par M. Jean-Marie Poulin

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et secrétaire trésorière

